

Séance du 29 juin 2026

Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes

Nombre de conseillers :
➤ en exercice : 28
➤ présents : 23
➤ votants : 26
Date de la convocation : 19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle du Conseil à la Mairie de Bélâbre, sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

Présents : Alain OVAN, Emmanuel MOYRAND, Hugues NICOLAS DE TREMELU, Florine TOUPET, Christelle CARTOUX, Anthony DUBUS, Marianne BIZET, Marie-Paule MOSSELIN-NATUREL, Nathalie LAURENCIER, Christel CHAPUT, Benoît VALET, Michèle BALLEST, Dominique CARDON, Christelle RAOUI, Jean-Christophe PLANTUREUX, Laurent ALLILAIRE, Hubert JOUOT, Sylvie DELAUNE, Philippe GOURLAY, Thierry BARBIER, Spike GROËN, Marie-Laure FRISCH, Guylène MAUSSIRE.

Pouvoirs : Martine DUMAZET à Florine TOUPET, Christine DEJOIE à Laurent ALLILAIRE, Christian BREC à Thierry BARBIER.

Absents / Excusés : Alain COYAT, Stéphane CALARD.

Secrétaire de séance : Nathalie LAURENCIER.

♦♦♦♦♦

Délibération n° 2026-06-29.09

Objet : Vote d'une subvention communautaire pour l'US Argenton Cyclisme

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la demande de l'US Argenton Cyclisme, qui sollicite une subvention pour l'organisation du Bol d'Or des Amateurs. En effet, l'US Argenton Cyclisme organisera cet événement cycliste national le 2 octobre 2026 sur les dix-sept communes du territoire de la MOVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 euros, à l'US Argenton Cyclisme pour l'organisation du Bol d'Or des Amateurs sur les dix-sept communes du territoire de la MOVA.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Philippe GOURLAY

La Secrétaire de séance
Nathalie LAURENCIER

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 22 juillet 2026 et de sa publication le 22 juillet 2026